



École de l'Inserm Liliane Bettencourt

Vous êtes admis en 2^e année de **médecine** ou de **pharmacie** ?

Vous voulez prendre part à **une activité de recherche le plus tôt possible !**

La formation s'inscrit dans un double cursus dont le but est de permettre, dès l'internat et durant le clinicat, de participer, puis d'être responsable d'une activité de recherche clinique et/ou fondamentale.

Le cursus comporte deux étapes :

- le Master 2 recherche avant la 4^e année d'études ;
- la thèse de sciences selon les deux options décrites ci-après.

1^{ère} année de l'École (2^e année d'études)

Formation théorique : les candidats admis suivent une formation de 14 jours lors de l'École de février. Aux 66 heures de cours théoriques (chimie, physique, mathématiques et biologie, analyse d'articles scientifiques) s'ajoutent 24 heures d'échanges avec les enseignants et 6 conférences scientifiques présentées par des chercheurs de renommée internationale. Le but des enseignements est de montrer comment l'outil scientifique permet d'interpréter des phénomènes complexes en biologie et en médecine et, dans ce dernier cas, de proposer des stratégies thérapeutiques.

La validation d'une unité d'enseignement (UE) de Master 1 au choix est obligatoire en 2^e année d'études.

Un concours d'admission a lieu en juin. Celui-ci est préparé à partir des enseignements de l'École de février et d'un intense travail personnel sur des documents transmis 2 mois avant les épreuves.

Les lauréats du concours sont admis en 2^e année de l'École, leur nombre est déterminé par la seule appréciation du jury. Une fois admis, chaque étudiant est suivi par l'équipe scientifique et pédagogique de l'École jusqu'au début de leur carrière de recherche médicale.

2^e année de l'École (3^e année d'études)

Formation en laboratoire de recherche : elle implique la réalisation de 6 mois de stage (ou 2 fois 3 mois) d'initiation à la recherche à temps plein. Ces stages donnent lieu à des rapports de travail et à des évaluations par les responsables de l'encadrement.

Pour l'inscription en Master 2, la validation d'une seconde UE de Master 1 est requise ; le choix doit tenir compte d'éventuels pré-requis du Master 2.

Les étudiants n'obtiennent pas de diplôme de Master 1, mais une équivalence qui leur permet de s'inscrire en Master 2 Recherche.

Validation type pour l'inscription en Master 2 recherche¹ :

- 6 ECTS : validation des 2 semaines de l'École de février et de la réussite au concours d'admission de juin ;
- 18 ECTS : validation d'unités d'enseignement de Master 1 au choix ;
- 36 ECTS : validation des 6 mois du stage de recherche de DFGSM3 (6 x 6 ECTS).

¹Les universités ont la responsabilité de l'évaluation des ECTS requis pour l'inscription en Master 2. La proposition ci-dessus, qui correspond aux modalités adoptées par plusieurs universités, est donnée à titre d'exemple.

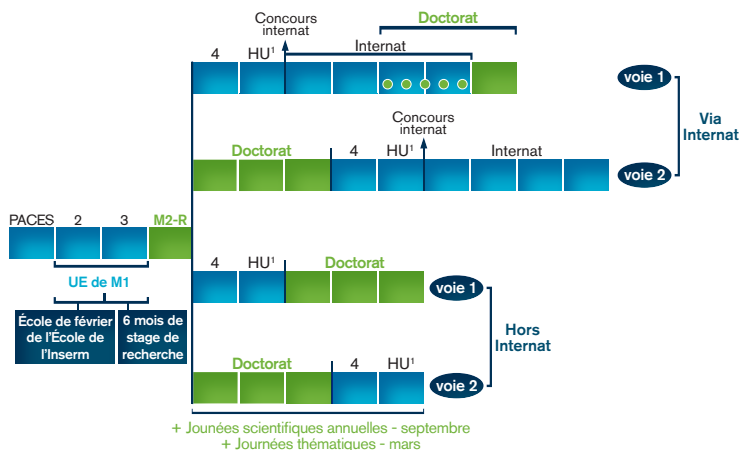
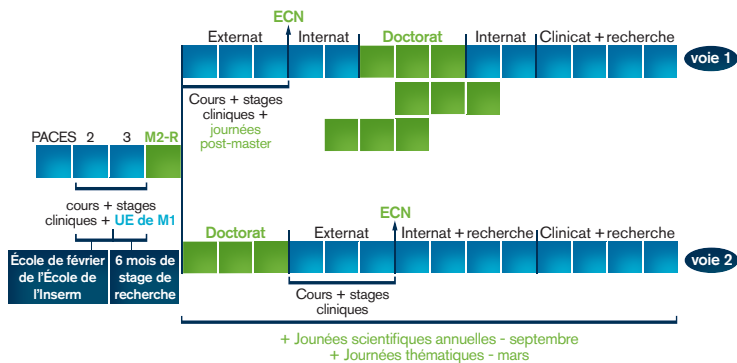
3^e année de l'École (Master 2 recherche)

Préparation du Master 2 recherche : l'étudiant a le choix du Master 2, y compris en dehors de son université. Il s'agit là de la première expérience d'un travail de recherche expérimentale en responsabilité. Le Master 2 nécessite une année d'interruption du cursus médical ou pharmaceutique.

Après cette 1^{ère} étape, deux options sont possibles pour la préparation de la thèse de sciences :

• **La thèse de sciences avant la formation clinique :** elle est réalisée dans le laboratoire choisi par l'étudiant, dans le cadre d'une École doctorale qui attribue le contrat comportant une allocation de trois ans. Une fois docteur ès sciences, l'étudiant reprend son cursus médical ou pharmaceutique avec une perception différente de nombreux faits et démarches biologiques et médicaux. Il pourra prévoir un stage post-doctoral au moment le plus opportun pour le démarrage de son propre programme de recherche, si possible dès le clinicat.

• **La thèse de sciences pendant une interruption de l'internat :** déjà titulaire du Master 2 recherche, l'étudiant peut aborder la préparation de sa thèse de sciences dès la 2^e ou la 3^e année d'internat. Après avoir choisi son laboratoire d'accueil, il peut postuler soit à un contrat dans le cadre d'une École doctorale, soit à un contrat d'accueil Inserm de deux ans après une année-recherche, soit à des financements de diverses fondations. L'obtention du doctorat ès sciences est la 2^e étape de la formation à la recherche du double cursus. Elle donne au jeune médecin-chercheur de multiples opportunités pour s'engager dans diverses carrières de recherche médicale.

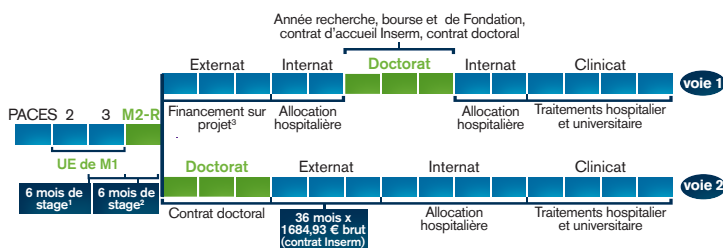


¹ HU : année hospitalo-universitaire.
 ●●●● : préparation du doctorat tout en assurant les responsabilités cliniques.

Grâce à la coopération et au soutien de la Fondation Bettencourt Schueller, un financement est accordé :

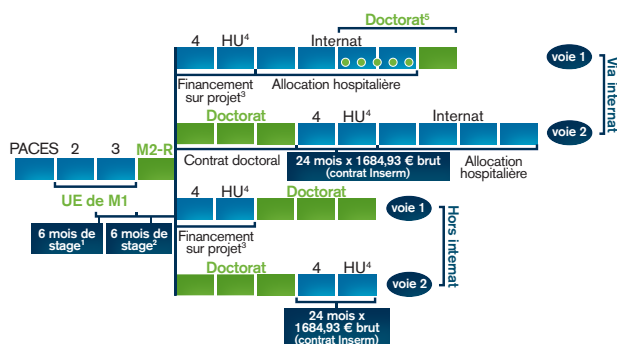
- Pour votre formation en laboratoire de recherche, pendant les six mois de stage une indemnité forfaitaire de séjour est versée aux étudiants qui préparent leur Master 2 en dehors de leur université d'origine en France ou à l'étranger ;
- Si l'étudiant obtient sa thèse de sciences avant la 4^e année d'études : une rémunération équivalente à celle de l'allocation doctorale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, soit 1684,93 € brut mensuel, est versée durant le 2^e cycle clinique, entre la fin de la thèse de sciences et l'internat ;
- Si l'étudiant reprend son 2^e cycle clinique après le Master 2, afin de garder un lien avec la recherche dans la perspective de sa thèse de sciences, un soutien financier lui est alloué pour participer à des conférences, colloques, écoles d'été, stages en laboratoire en France ou à l'étranger. Le financement est accordé après avis du Conseil scientifique et pédagogique de l'École.

L'aide financière aux étudiants en Médecine



¹ 6 mois de stage (ou 2 fois 3 mois), gratification payée par le laboratoire d'accueil.
² 6 mois de stage, gratification payée par le laboratoire d'accueil + allocation EdILB si M2 en dehors de l'université d'origine.
³ Sous condition de participation aux journées scientifiques de septembre et aux journées thématiques.
 Participation à une activité de recherche à temps partiel dans un laboratoire, à des colloques, à des écoles d'été et à des ateliers de formation nationaux et internationaux.
⁴ HU : année hospitalo-universitaire.
⁵ Contrat doctoral, année recherche + contrat d'accueil Inserm.
 ●●●●● : préparation du doctorat tout en assurant les responsabilités cliniques.

L'aide financière aux étudiants en Pharmacie



Inscriptions

L'ouverture des candidatures a lieu à la fin septembre.

La procédure d'inscription est dématérialisée et accessible via le site grand public de l'Inserm : www.inserm.fr, rubriques **Étudiants > L'École de l'Inserm Liliane Bettencourt**.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée à la mi-novembre. La sélection des candidats intervient début décembre.

Contacts utiles

Barro SOW - Chargée de l'École
 Tél. : 01 44 23 67 51
 Christine TANGA - Assistante de l'École
 Tél. : 01 44 23 67 88
 Courriel : edilb@inserm.fr



Département des ressources humaines
 Bureau des formations scientifiques et de soutien à la recherche
 101, rue de Tolbiac
 75654 Paris Cedex 13
 Tél.: 01 44 23 60 00
www.inserm.fr



FONDATION
 BETTENCOURT
 SCHUELLER